

MORT ENCEPHALIQUE

**FACTEURS D'ACCEPTATION ET DE
REFUS**

**DU GRAND PUBLIC ET DES
PROFESSIONNELS**

TENAILLON 30/11/2007

PREAMBULE

- **IL EST DIFFICILE D'ANALYSER ACCEPTATION ET REFUS DE LA MORT ENCEPHALIQUE INDEPENDAMMENT DU DON D'ORGANE QUI EN EST LA CONSEQUENCE LOGIQUE**
- **ACCEPTATION ET REFUS SONT EN REGLES DES ELEMENTS EN MIROIR**
- **GRAND PUBLIC ET PROFESSIONNELS SONT AVANT TOUT DES HUMAINS; LE SAVOIR ET LA DEONTOLOGIE QUI LES DIFFERENCIENT, PESENT PEU DANS CE CONTEXTE**

REPRESENTATION DE LA MORT

- **MAX WEBER**

**« LA REPRESENTATION SOCIALE
CONSTITUE UN SAVOIR COMMUN AYANT
LE POUVOIR D' ANTICIPER ET DE
PRESCRIRE LE COMPORTEMENT DES
INDIVIDUS »**

DEFINITION DE LA MORT

- **POUR LE PHILOSOPHE OU L' ETHICIEN, LA MORT EST UN PHENOMENE CULTUREL ET SOCIAL COMPLEXE, PAS UN PROBLEME UNIQUEMENT MEDICAL**
- **POUR LE JURISTE, LA MORT EST UN FAIT, UN ETAT QUI IMPLIQUE UNE REGLEMENTATION PARTICULIERE**
- **POUR LE MEDECIN C' EST UN DIAGNOSTIC A UN MOMENT DONNE, BASE SUR LA CLINIQUE ET PARFOIS DES EXAMENS PARACLINIQUES**

DÉFINIR LA MORT: UNE TACHE DIFFICILE



- **MOURIR:** est un processus
- **La MORT:** est l'état final de ce processus

La société demande à la médecine dire la mort à un moment précis et de la confirmer par des éléments objectifs

MORT PROCESSUS

QUAND EST ON MORT ? QUAND FINIT-ON DE MOURIR ?

DES LE XVIII^o SIECLE:

« APRES LA MORT LE CADAVRE RESTE CHAUD, IL EXISTE DES BORBORISMES, LES CHEVEUX ET LES ONGLES POUSSENT »

Deschamp 1864

« IL EST DES **ORGANES**, IL EST DES GRANDS SYSTEMES D'ORGANES **DANS LESQUELS LA VIE PERSISTE** DURANT UN TEMPS VARIABLE, DE SORTE QUE L'ON PEUT DIRE QUE L'EXTINCTION DE LA VIE N'EST ABSOLUE QUE LORS DE **L'ABOLITION COMPLETE DE TOUTE FONCTION ET DE TOUTE VIE CELLULAIRE** » Devergie 1873 (Bull Acad Med)

« CHEZ LES ANIMAUX SUPERIEURS, LA MORT DU TOUT, LA MORT DE L' ENSEMBLE, LA MORT CEREBRALE PRECEDE TOUJOURS LA MORT DES TISSUS, LA MORT DES ELEMENTS, LA MORT MOLECULAIRE »

Icard 1897 La mort réelle la mort apparente

MORT PROCESSUS

« DEATH IS A GRADUAL PROCESS IN CELLULAR LEVEL, BECAUSE THE TISSUES DIFFER FROM ITS CAPACITY TO SUPPORT THE LACK OF OXYGEN. **THE CLINIC INTEREST** DOES NOT REST IN THE CONSERVATION OF ISOLATED CELLS BUT **ONLY IN THE PERSON LACK**. THEREFORE, THE DEATH OF DIFFERENT CELLS OR ORGANS IS NOT AS IMPORTANT AS TO BE CERTAIN OF THE PROCESS WHICH BECOMES IRREVERSIBLE, INDEPENDENTLY FROM THE **TECHNIQUES OF RESUSCITATION APPLIED.** » World medical assembly Sidney 1968

QUAND EST-ON MORT ?

REPRESENTATION DE LA MORT

- LA MORT IMAGE POPULAIRE : **ON VOIT ON TOUCHE !**
« LE MORT NE PARLE PAS, NE BOUGE PAS, NE RESPIRE PAS, IL EST LIVIDE OU BLEU, IL EST FROID ET RAIDE ... »
- LA MORT ENCEPHALIQUE : **IL FAUT CROIRE, IMAGINER !**
« LE MORT NE PARLE PAS, NE BOUGE PAS (ENCORE QUE..) MAIS IL RESPIRE , IL EST CHAUD, IL EST ROSE ET SOUPLE, COMME ANESTHESIE OU DANS LE COMA... »
- **SAINT THOMAS!!**
- « ENTRE ETRE MORT ET ETRE COMME MORT »

SIGNES CLINIQUES DE MORT

DEPUIS L'ANTIQUITE LES MEDECINS ONT ESSAYE DE
DEFINIR LE **MOMENT PRECIS** DE LA MORT

HIPPOCRATE -500

« **FRONT** RIDE, **YEUX** CAVES, **NEZ** POINTU, BORDE
D'UNE COULEUR NOIRATRE, **TEMPES** AFFAISSEES,
CREUSES ET RIDEES, **OREILLES** RETRACTEES VERS
LE HAUT, **LEVRES** PENDANTES, **POMMETTES**
ENFONCEES, **MENTON** RIDE ET RACORNI, **PEAU**
SECHE LIVIDE OU PLOMBEE, **POILS** DES NARINES
ET DES CILS PARSEMES D'UNE SORTE DE POUSSIERE
D'UN BLANC TERNE, **VISAGE** CONTOUNE ET
MECONNAISSABLE. »

XVIII° ET XIX° SIECLE DEBATS ACHARNES

- **TRADITIONALISTES** (Winslow, Buffon, Bruhin...)
METHODE NATURELLE: AUCUN SIGNE DE CERTITUDE DE MORT AUTRE QUE LE DEBUT DE PUTREFACTION, DONC ATTENDRE

- **AGISSANTS** (Louis)

LE MEDECIN SAIT: REPREND HIPPOCRATE

1840-1849 : 47 LIVRES OU THESES SUR LES SIGNES DE LA MORT

PRIX MANNI 1837: MORT APPARENTE. ENTERREMENT PREMATURE

PRIX MARQUIS D'OURBE 1866: MOYEN DU DIAGNOSTIC VULGAIRE DE MORT

PRIX DUGASTE 1880

GOVERNEMENT XX° SIGNE A RETENIR POUR LE DIAGNOSTIC OFFICIEL DE MORT

- DE LA DESCRIPTION CLINIQUE
- A LA TACHE VERTE
- PUIS A LA CESSATION DE TOUTE ACTIVITE CARDIAQUE ET CIRCULATOIRE (ICARD) VERIFIEE PAR :
 - ARTERIOTOMIE 1948
 - EPREUVE A LA FLUORESCEINE 1948
 - TEST A L' ETHER 1958

PAS D' ENJEUX MAJEUR

LE POUVOIR DE CONSTATER LA MORT REPOSE SUR L' OFFICIER D' ETAT CIVIL

LE MEDECIN DEVIENT L' EXPERT DE LA MORT (1960)

MAIS IL CONSTATE LA MORT IL NE LA DEFINIT PAS

LA MORT EN FRANCE ETAIT DEFINIE PAR CIRCULAIRE

SIGNES CLINIQUES ET JURIDIQUES DE MORT

- **LA REVOLUTION VIENT DANS LES ANNEES 50 DU FAIT DU DEVELOPPEMENT DE LA REANIMATION**
- **LA REANIMATION PAR ORGANE PERMET DE LES DISSOCIER DU TOUT ET FAIT DECOUVRIR UNE NOUVELLE FACON DE MOURIR: LA MORT ENCEPHALIQUE**
- **LA MORT EST ALORS DEFINIE PAR DECRET MAIS PAS PAR UNE LOI !!**

DEFINITION DE LA MORT: MORT ENCEPHALIQUE

**« LA MORT EST LA DISPARITION DEFINITIVE DE
LA PERSONNE HUMAINE, ETANT ENTENDU QUE
CE QUI SEPRE LES VIVANTS DES MORTS EST
L'ACTIVITE OU NON DU CERVEAU »**

Décret 1996

REPRESENTATION DE LA MORT

- « CELA NE VEUT PAS DIRE QUE JE N'APPROUVE PAS ET JE COMPRENDS QU'IL N'Y A PLUS D'ESPOIR, DONC QU'ON PEUT CONSIDERER LA PERSONNE COMME MORTE;
J'AI POURTANT L'IMPRESSION QUE TANT QUE LE CŒUR FONCTIONNE MÊME ASSISTÉ D'UNE MACHINE, MÊME SI ON SAIT QUE LA PERSONNE EST MORTE , JE VEUX DIRE SANS ESPOIR , C'EST DIFFICILE DE DIRE QU'ELLE EST MORTE »
- « CE N'EST PAS LA MORT AU SENS PLEIN DU TERME , MAIS COMME UN ETAT QUI N'EST PLUS LA VIE MAIS QUI N'EST PAS ENCORE LA FIN »
- LE PURGATOIRE !!

SIGNES CLINIQUES ET JURIDIQUES DE MORT

IL NE SUFFIT PLUS DE DEFINIR LA MORT !

**IL FAUT ACTUELLEMENT PLUS QUE JAMAIS EN
PRECISER LE MOMENT LE PLUS EXACTEMENT
POSSIBLE**

**CAR LES ELEMENTS DU CORPS SONT DEVENUS
MEDICAMENTS, AVEC UNE DATE RAPIDE DE
PEREMPTION**

**IL Y A DONC RISQUE DE CONFLIT ENTRE LE BESOIN
DE PRELEVEMENT RAPIDE ET LE BESOIN
D'AFFIRMER NORMALEMENT LA MORT**

REVERSIBILITE ?

FIN XIX° DEBUT XX°

**•MASSAGE CARDIAQUE (HALLUIN)
« LA MORT EST CONTENUE DANS LA VIE,
MAIS LA VIE SE PROLONGE DANS LA MORT,
IL EXISTE DONC UN TEMPS DE SURSIS OU
TOUT EST POSSIBLE »**

REVERSIBILITE

TROIS ASPECT DE LA MORT: THIERRY 1787; HALLUIN 1907

- **LA MORT APPARENTE:**

- ASPECT DE LA MORT, MAIS REVERSIBILITE POSSIBLE ;SI PAS DE SOIN PASSAGE EN MORT INTERMEDIARE PUIS EN MORT REELLE

LA MORT INTERMEDIAIRE

« UN FOND DE VIE REDUITE AU MOINDRE DEGRE QUI SUBSITE DEPUIS LA FIN DE L'AGONIE ET QUI SE DETRUIT PEU A PEU JUSQU' A CE QUE LA MORT SOIT ACHEVE »
PHENOMENE IRREVERSIBLE

- **LA MORT REELLE**

REVERSIBILITE

CONSEQUENCES

- **JUSQU' À QUAND DONNER LES SACREMENTS ?**
- **QUEL RISQUE D' ETRE ENTERRE VIVANT ?**
- **QUAND PEUT ON SEPARER VIVANTS ET MORTS EN TERME EPIDEMIQUE ?**
- **THERAPEUTIQUE OU ARRET DES TRAITEMENTS ?**
- **QUAND PEUT-ON PRELEVER LES ORGANES ?**

INHUMATION PREMATUREE

**« DANS L' ETAT ACTUEL DE LA SCIENCE ET DE LA
LEGISLATION TOUT FRANCAIS PEUT A JUSTE TITRE
REDOUTER D' ETRE ENTERRE VIVANT » Deschamps 1851**

PARIS 1851 : 1/500 ENTERRES VIVANTS !!!

- COMMUNE, PEUR DU CHOLERA**
- MANQUE DE LITS HOSPITALIERS**

**JOURNEAUX, TEXTES LITTERAIRES (Poe, Maupassant,Zola)
RAPPORTS MEDICAUX**

ESPOIR DE SURVIE

DOUTES ET MORT ENCEPHALIQUE

- **LA MORT ENCEPHALIQUE A ETE INVENTE PAR LES MEDECINS POUR LA GREFFE !!!**
 - 1958 CIRCULAIRE ET COMA DEPASSE
 - 1968 HARVARD COMITE AD HOC
 - 1968 CIRCULAIRE JEANNENAY
 - 1996 DECRET CONSEIL D' ETAT « RELATIF AU CONSTAT DE LA MORT PREALABLE AU PRELEVEMENT D' ORGANES, DE TISSUS OU DE CELLULES A DES FINS THERAPEUTIQUES »
- **EVOCACTION AVEC LES PROCHES UNIQUEMENT DANS LE CADRE DES PRELEVEMENTS**

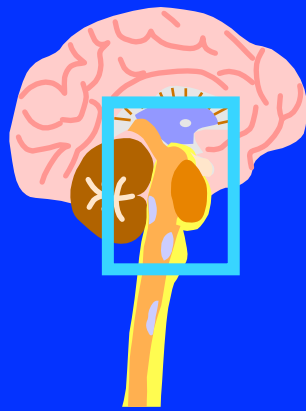
DOUTES ET MORT ENCEPHALIQUE

INCERTITUDE DES CRITERES

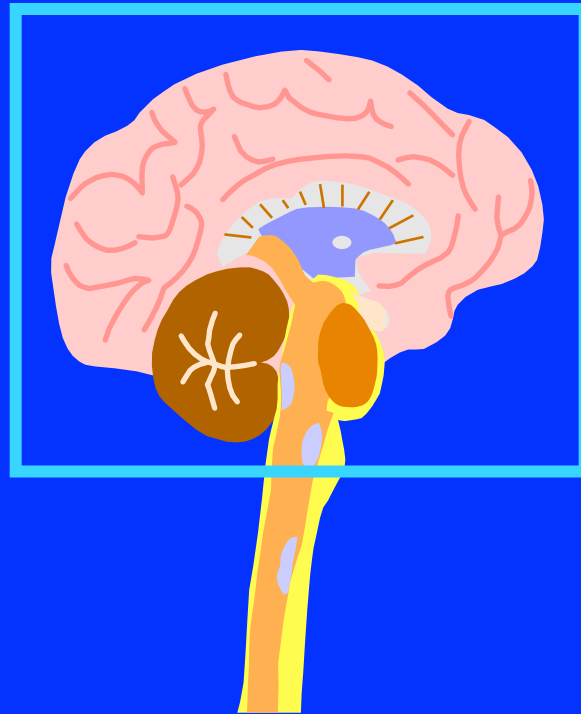
DISCUSSION A PARTIR DE 1969

- SUPPRESSION EEG
- ARTERIOGRAPHIE ?
- MINEAPOLIS 1971 APNEE
- 1976 ROYAL COLLEGE MORT CLINIQUE DU TRONC DEFINIF
- 1981 RAPPORT DU PRESIDENT DE LA COMMISSION AMERICAINE PRECISE LES ELEMENTS DU PROBLEME ET 33 ETATS ADOPTENT UNE LOI COMMUNE DE DEFINITION DE LA MORT ENCEPHALIQUE

CONCEPTS ALTERNATIFS DE MORT ENCEPHALIQUE



MORT
TRONC
CEREBRAL



MORT
ENCEPHALIQUE
GLOBALE



MORT
CORTICALE OU
CEREBRALE

TOUT L'ENCEPHALE

- Autriche
- Brésil
- Cuba
- Danemark
- France
- Norvège
- Pérou
- Portugal
- Suède
- Espagne
- Suisse
- E.E.U.U.
- Canada
- Hollande
- Venezuela
- Argentina
- Chili
- Allemagne
- Italie
- Turquie

TRONC CEREBRAL

- Royaume-Uni
- Hongrie
- Chypre
- Grèce
- Taiwan
- USA

DOUTES ET MORT ENCEPHALIQUE

- TOUT EST BASE SUR LA CONFIANCE MEDICALE
- JE DOIS CROIRE, C' EST UNE MORT VIRTUELLE
- COMME JE N' AI AUCUN MOYEN DE LE PROUVER, C' EST MOI QUI DECIDE QU' IL EST MORT!!!
- EN QUELQUE SORTE , SI CE N' EST PAS VRAI JE LE TUE!!! OU DU MOINS IL VA SOUFFRIR !!

DOUTES : PLAN SOCIÉTAL

- **RELIGIONS ET MORT ENCEPHALIQUE**
QUEL RÔLE DE LA SCIENCE ?
L'ARRÊT DU CŒUR EST PRÉPONDERANT
AU SECOURS LE DUALISME REVIENT !
QUEL EST LE TEMPS DE LA SÉPARATION ?
- **LE VECU CULTUREL** COMPTE PLUS QUE LE DIRE
RELIGIEUX
- LE MILIEU SOCIOCULTUREL JOUE SUR LA
COMPRÉHENSION

FACTEURS AGGRAVANTS

- BRUTALITE DES CIRCONSTANCES
- FORCE DE L' ATTACHEMENT
- DESIR DE RETARDER LA VERITE
- QUALITE DE L' ACCUEIL
- QUALITE DES SOINS
- EMPATHIE ET QUALITE DE L' INFORMATION

ET LES PROFESSIONNELS !

- **EN SITUATION** PEU DE DIFFERENCE
- **EN FONCTION**, LE DOUTE SUR LA ME PERSISTE
DISCUSSION EEG, ANGIO...HYPOTHERMIE
PAS DE DEBRANCHEMENT SYSTEMATIQUE
ANGOISSE AU CLAMPAGE DE L' AORTE
MOUVEMENTS REFLEXES
ANESTHESIE DU DONNEUR
MALADE COMME UN AUTRE (ON LUI PARLE, ON LE
MAINTIENT EN VIE ARTIFICIELLE)
- **EN FONCTION** : ON FAIT SON METIER AVEC DES
CRITERES STRICTES, MALGRE UN CHANGEMENT
RADICAL D' OBJECTIF

- **« ON A TOUJOURS UN RECU L SUR L' ASPECT IRREME DIABLE DU DEBRANCHEMENT MÊME SI ON SAIT QUE CEREBRALEMENT C' EST TERMINE, ON SAIT QUE LE GESTE DE DEBRANCHER SERA DEFINITIF...**

JE VOUS DIS, MOI, DEVANT MA MERE QUI ETAIT INTUBEE, VENTILEE , QUI EN FAIT DONNAIT L' IMPRESSION DE RESPIRER, J' AVAIS UN RECU L, J' AVAIS UN FOND DE DOUTE QUELQUE PART!!

FACTEURS D'ACCEPTATIONS

- L'ENSEIGNEMENT ET LES DEBATS SUR LA DEFINITION DE LA MORT ET LA REGLEMENTATION
- LE TEMPS
- LA FORMATION ET L'INFORMATION REGULIERE DES PROFESSIONNELS
- LA QUALITE DES SERVICES HOSPITALIERS EN TERME D'ACCUEIL ET D'INFORMATION DES PROCHES
- LA RIGEUR DANS LA DEMARCHE
- L'ANNONCE ANTICIPEE
- LA TRANSPARENCE ET L'EQUITE EN MATIERE DE GREFFE
- LA CONFIANCE

CONCLUSIONS

- LA MORT EST UNE RUTURE IMPOSSIBLE A CROIRE
- TOUTE DISPARITION A BESOIN D'UNE PREUVE (LE CADAVRE)
- LA MORT ENCEPHALIQUE EST UNE DISPARITION VIRTUELLE AVEC UNE PRESENCE REELLE, IL N'Y A PAS DE CADAVRE ON NE PEUT Y CROIRE!
- L'ACCEPTATION NE PEUT ÊTRE QUE CONTRAINTE
- NOTRE RÔLE EST RENDRE MOINS DOULOUREUSE LA CONTRAINTE
- L'INFORMATION FOURNI LES REPERES DE LA DECISION D'ACCEPTATION